

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Nouveau programme de bourses et subventions de la FAFM

Saint-Boniface, mercredi le 21 mars 2018 – La **Fédération des aînés franco-manitobains** est très fière d'annoncer son nouveau programme de bourses et de subventions pour encourager le développement et le bien-être des personnes francophones de 50 ans et plus au Manitoba.

À compter de cette année, les requérants admissibles pourront faire demande en ligne chez Francofonds pour une bourse et subvention provenant du **Fonds FAFM** chez Francofonds. Les requérants doivent satisfaire les critères de Francofonds et l'ARC afin d'être admissibles.

« Avec ce programme, on veut encourager une personne, un organisme ou un groupe qui a les personnes âgées à cœur », indique **Thérèse Dorge**, présidente du conseil d'administration de la FAFM. « Notre fonds existe depuis plusieurs années et il a servi à financer une foule d'activités. La FAFM souhaitait faire un pas de plus en créant ce programme de bourses et de subventions pour encourager ceux et celles qui veulent participer positivement au bien-être des personnes âgées francophones ».

Bourses du Fonds FAFM : Pour être admissible à une bourse du Fonds FAFM, le candidat ou la candidate devra être une personne s'exprimant en français qui est inscrite à un programme d'étude dans le domaine des soins de santé aux aînés ou dans un autre domaine qui vise leur bien-être.

Subventions du Fonds FAFM : Les organismes et groupes communautaires qui ont un projet en français qui vise le mieux-être des personnes âgées francophones au Manitoba sont également invités à déposer une demande pour cette nouvelle subvention.

Les personnes et les groupes intéressés à soumettre leur candidature pour ce programme de bourses et de subventions du Fonds FAFM auront jusqu'au 15 septembre pour faire une demande auprès de Francofonds. Pour plus d'informations, communiquez avec la FAFM ou avec Francofonds.

À noter que les bourses et subventions pourront varier d'année en année en fonction des montants reçus du Fonds FAFM, du nombre de candidatures reçues et autres facteurs.

Au sujet du Fonds FAFM : Le Fonds communautaire FAFM a été créé en 1997. Au fil des ans, le Fonds FAFM a grandi et a aujourd'hui 166 889 \$ en caisse. Pour faire un don au Fonds FAFM, visitez le site www.francofonds.org ou appelez Francofonds au 204 237-5852.

-30-

Source et renseignements :

Lucienne Châteauneuf
directrice générale, FAFM
(204) 235-0670
direction@fafm.mb.ca

Madeleine Arbez
directrice générale, Francofonds
(204) 237-5852
marbez@francofonds.org